

Le projet de restructuration de la N 20 est une pré-occupation des Montlhériens. Le 18 octobre se tiendront ses premières "assises".

Jean-Pierre Gauché est premier adjoint au maire de Montlhéry. Il est aussi adjoint à l'urbanisme.



« La mise en souterrain d'environ 40 % du trafic »

Les élus du canton expriment depuis longtemps leurs inquiétudes sur l'évolution de la RN 20. Devant ce problème récurrent, il a été décidé de tenir les premières assises. Jean-Pierre Gauché, premier adjoint de la ville de Montlhéry, a bien voulu évoquer celles-ci.

Le Républicain : Pouvez-vous nous indiquer l'origine de ces assises et leur contenu ?

Jean-Pierre Gauché : « Le point de départ remonte à l'élaboration du PLU de Montlhéry (plan local d'urbanisme) et le "porté à connaissance" du préfet. Ce dernier nous incitait à inclure dans notre PLU un projet de boulevard urbain autour de la RN20. Lors de l'étude, nous nous sommes aperçus qu'il était quasiment impossible d'élaborer un tel projet autour d'une voie qui reçoit chaque jour plus de 58 000 véhicules. C'est une

des raisons pour lesquelles dans notre projet de PADD (plan d'aménagement et de développement durable) nous avons inclus l'hypothèse de proposer la mise en souterrain du trafic de transit, évalué à environ 40% du trafic actuel.

Le Rép : Quel est l'objectif de ces assises ?

J.P.G. : Les maires se mobilisent et appellent au dialogue... Cette nouvelle concertation doit

conduire à l'élaboration d'une "charte d'aménagement de la RN20", c'est-à-dire à la création d'une base commune dépassant le problème de la voie. En effet jusqu'à ce jour les travaux se sont surtout focalisés sur l'axe et non sur l'urbanisation environnante.

Un dossier qui dort depuis de trop nombreuses années

Le Rép : Quelles sont les grandes lignes du programme?

J.P.G. : En introduction il y aura la présentation de l'historique de la RN20 des 40 dernières années de son existence, ensuite nous aurons le concours d'un architecte urbaniste qui enseignera à l'école d'architecture de Paris et qui esquissera des hypothèses de développement d'aménagements futurs, ce qui provoquera en tout cas des débats que nous espérons riches et fructueux. Ensuite figurent au programme des ateliers de discussion pour la finalisation de notre charte. Jean-Paul Huchon et Michel Berson sont invités à participer à nos travaux. Je puis vous assurer aujourd'hui que, compte tenu des contacts pris, ce sujet intéresse beaucoup de monde. Ensuite, à nous élus d'en tirer les conclusions, et surtout de faire avancer ce dossier qui dort depuis de trop nombreuses années ».

Il Propos recueillis par Jean-Pierre Lentignac